



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 69 - octobre 2022



Appel de maires et élus locaux au Président de la République : « nous ne pourrons plus payer » !

Face à la crise de l'énergie, ce ne sont pas nos gestes quotidiens qui peuvent être une solution durable. Pour garantir le droit à une énergie décarbonée et accessible à tous, il est urgent de remettre en cause des politiques qui depuis des décennies détruisent le service public, organisent la concurrence dans un marché européen et mondial au service des plus gros et ouvert sans limite aux spéculateurs.

La ville de Vénissieux agit pour défendre le service public, avec des contrats d'achat de long terme qui nous protègent collectivement des soubresauts du marché. Mais le réseau de chaleur vénissien reste tributaire du gaz pour 40 % et donc connaît de fortes hausses de tarifs.

Nous devons protéger nos services publics, notamment les écoles en accélérant nos efforts de maîtrise de l'énergie et cela demande un débat citoyen sur les usages, les températures de consigne.

Mais nous avons besoin que l'État affirme le droit à l'énergie contre la précarité énergétique et la concurrence en rétablissant les tarifs réglementés, en bloquant les prix, en sortant le système énergétique français des marchés mondiaux spéculatifs.

Dans un vœu proposé par la majorité municipale et adopté à l'unanimité ce 10 octobre, le conseil municipal de Vénissieux partage l'appel de nombreux maires et élus locaux dont Michèle Picard, demandant de sortir l'électricité et le gaz d'un marché dont tout le monde constate l'incohérence et les dangers. Il demande un retour au tarif réglementé pour les habitants comme pour les collectivités. Soyons nombreux à soutenir cette démarche en signant et diffusant la pétition disponible en mairie ou sur le site de la Ville : <https://www.ville-venissieux.fr/Actualites/Face-a-la-crise-energetique-luttons-pour-le-droit-a-l-energie>

Pierre Alain MILLET - Adjoint au Maire

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE PISCINE AUGUSTE DELAUNE

C'est un point important de notre plan de mandat qui entre dans sa phase active. Ce sera surtout un moment fort pour tous les Vénissiens. Pour les habitants, les sportifs, les clubs, les scolaires, une page va se tourner avec la construction d'une nouvelle piscine Auguste-Delaune, à côté du site actuel. La piscine actuelle sera démolie une fois que le nouveau complexe aura ouvert ses portes.

Le futur équipement est ambitieux, sur une surface d'environ 3000 m². : un bassin sportif de 25 m avec 6 lignes d'eau semi-découvrable, des bassins d'initiation et d'animations, un espace extérieur, un espace bien-être. La nouvelle piscine Auguste-Delaune c'est la garantie pour les Vénissiens de bénéficier d'un équipement performant, pointu, au service de tous. Ce sera également un lieu pensé et programmé dans le contexte qui est le nôtre : économie d'énergies et autres obligations environnementales.

Le sport à Vénissieux a marqué la rentrée 2022. Le nouveau terrain de futsal a été inauguré, le label « Ville active et sportive » nous a été renouvelé pour la période 2022-2024. Le terrain synthétique de Laurent-Gerin a été refait. Et selon le même principe, il y aura la reconstruction-démolition du gymnase Jacques Brel dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain Minguettes-Clochettes.

Michèle PICARD - Maire

Des piscines ferment, d'autres réduisent leurs activités ou baissent la température pour faire face à la flambée des prix de l'énergie.

A Vénissieux, l'air du temps n'est pas à la suppression de nos projets de progrès et de bien-être des habitants. La ville acte la construction de ce nouvel équipement qui viendra remplacer l'actuelle piscine Delaune qui après 50 ans de service à la population doit laisser place à une piscine moderne et pleine d'ambition.

Les piscines sont reconnues d'intérêt public puisqu'il est demandé aux villes d'organiser avec l'Éducation nationale le savoir nager, ce que nous faisons et que nous allons encore améliorer avec plus de classes accueillies.

Nacer Khamla - Adjoint au Maire

» PLATEAU FERTILE

La Ville de Vénissieux est lauréate du projet « plateau fertile » dans le cadre de l'opération « Quartiers fertiles » de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). Il s'agit de développer l'agriculture urbaine et de favoriser la création d'emplois tout en contribuant à la qualité de vie des habitants en Quartiers Politique de la Ville.

Une « ferme maraîchère et pédagogique » de production de légumes, d'aromates et de fruits, pour de la vente en direct auprès des habitants, sera implantée sur un terrain de la Ville, situé avenue Marcel Cachin, en dessous du CERTA.

Dans la ZAC Marché-Monmousseau-Balmes, une pépinière horticole produira des plants maraîchers et arbustes pour les particuliers. Une « usine à terre » mènera une activité de fertilisation des sols à partir de biodéchets.

Un espace ressource s'installera sur le terrain situé à l'angle des rues Pierre Dupont et Georges Charpak. Ce lieu convivial dédié au jardinage, à la biodiversité et à l'alimentation, sera un lieu d'accueil des initiatives citoyennes ayant pour but d'accompagner les habitants dans leurs pratiques de jardinage et alimentaires.

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*



» Jusqu'aux premières révolutions industrielles, Vénissieux fut un village agricole constituant un des greniers de Lyon avec des cultures de céréales, de vignes, de légumes. Et avec l'industrie, les jardins ouvriers se sont développés perpétuant notre histoire maraîchère.

Cette culture agricole s'est traduite par des actions politiques successives fortes de la municipalité pour un développement humain durable. En 2020, nous avons décidé d'accélérer notre plan de mandat avec un projet de ferme urbaine, la mise en réseau de tous les acteurs du jardinage de la ville, des particuliers aux agriculteurs, développer les jardins au service de la biodiversité ainsi qu'une alimentation locale et durable.

L'agriculture urbaine est une réponse à l'enjeu d'une ville verte, vivante, agréable. La ville qui mélange emploi, logement, services, loisirs et agriculture est la ville qui donne envie, accueillante pour tous, des plus jeunes aux plus âgés.

Amel Khammassi - *Conseillère municipale*

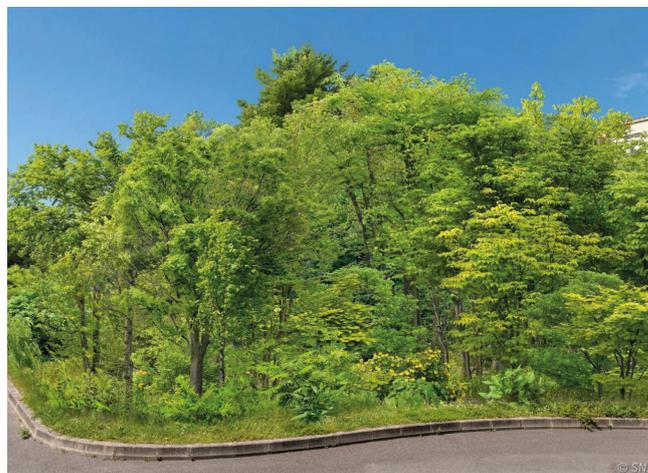
BOISEMENT URBAIN

Notre ville a une longue histoire de lien avec la nature, les jardins, avec un service espace vert dont les compétences sont reconnues jusqu'au niveau national. La Ville participe régulièrement aux Floralies, la plus importante manifestation florale de la Région, preuve de l'incroyable créativité paysagère et artistique de nos agents.

Nous avons été parmi les premiers à supprimer les pesticides il y a plus de 20 ans et à expérimenter toutes les techniques de luttés biologiques, à base d'auxiliaires comme les coccinelles. Nous sommes à l'initiative de la création du syndicat intercommunal des grandes terres et des plantations de haies diversifiées qui jouent un rôle important pour la biodiversité. En dix ans, ce site est passé de 3 à 43 espèces d'oiseaux nicheuses.

La 4ème fleur a consacré nos efforts pour diversifier nos plantations, rechercher des essences indigènes et plus résistantes à la sécheresse, en faisant découvrir des plantations aux habitants parfois surpris devant des plantes moins florales.

Depuis longtemps, nous travaillons pour planter plus d'arbres que nous en abattons. Mais comme toutes les communes, nous faisons face à une forte mortalité des arbres, due à la sécheresse, aux restrictions d'arrosage et aux maladies qui ont conduit la Métropole à abattre des tilleuls au parc de Parilly. Nous travaillons aussi à la biodiversité des arbres comme au parc des Minguettes reconnu lieu de biodiversité.



Nous tentons aujourd'hui l'expérience des forêts urbaines qui reproduisent le modèle de fonctionnement d'une forêt naturelle et primitive. Il sera intéressant d'évaluer leur capacité à augmenter la résistance des arbres.

Quels sont les arbres qui résisteront mieux dans 30 ans à Vénissieux ? C'est une question complexe.

Il y a de nombreux débats autour de cette approche qui cherche à retrouver une nature indigène, mieux adaptée à l'environnement local. Mais nous savons que nos jardiniers travaillent pour maintenir la qualité et la biodiversité de nos espaces verts.

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*



MARCHÉ DE NOËL

Le 1er marché de Noël sera organisé à Vénissieux, sur la place de la Paix, du 7 au 11 décembre 2022. Des artisans viendront exposer et des animations seront proposées. Le conseil de quartier du centre et les habitants sont ravis de cette nouvelle manifestation festive dans leur quartier.

La soirée de la solidarité organisée par la Ville, le secours populaire et de nombreux partenaires se déroulera place Sublet, le 9 décembre de 17h à 20h.

Valérie TALBI - *Adjointe au Maire*

DROITS DES FEMMES

La Ville de Vénissieux s'engage avec le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) et l'association VIFFIL-SOS FEMMES, pour l'accès au droit et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Avec 40% de personnes éligibles aux prestations sociales et qui ne les sollicitent pas, le non-recours est un problème majeur. Le CIDFF oeuvre en direction des personnes en difficulté pour l'accès au droit avec le soutien de la Ville. Par ailleurs, nous amplifions nos actions comme l'expérimentation « territoire zéro non-recours » sur le quartier du Moulin à vent.

La Ville poursuit également sa convention avec VIFFIL pour l'accompagnement de femmes victimes de violences. En 2021, c'est 25 Vénissiennes qui ont été aidées.

Nous sommes engagés pour le droit des femmes et la lutte contre les violences. Dans nos structures municipales, dès le plus jeune âge, des actions pédagogiques sont mises en œuvre afin de promouvoir l'égalité « fille-çorçon ».

Dès 2012, nous avons déployé un dispositif innovant de mise à l'abri des femmes victimes de violences dans un logement dédié. En 2017, nous avons conventionné avec la Ville de Saint-Fons qui souhaitait elle aussi mettre en place ce dispositif. Aujourd'hui un travail est en cours avec la Ville de Corbas.

Saliha PRUDHOMME-LATOUR - *Adjointe au Maire*



MISSION LOCALE

C'est le 40ème anniversaire du réseau des missions locales qui œuvrent à favoriser l'insertion sociale et professionnelles des jeunes de 16 à 25 ans. La Ville de Vénissieux est particulièrement attachée à son partenariat avec la mission locale du territoire et renouvelle sa convention d'objectifs pour soutenir les jeunes en difficulté dans la construction d'un parcours d'insertion. Les axes de travail sont la formation, la mise en situation de travail des publics les plus éloignés de l'emploi, mais aussi la mobilité et le logement qui connaît une forte progression des demandes depuis le premier confinement.

Chaque année 2 500 jeunes sont en lien avec la mission locale de Vénissieux dont 800 nouveaux. En 2022, ce sont 15 000 propositions qui ont été travaillées avec les jeunes, et qui ont permis à 660 d'entre eux d'obtenir un emploi, 81 une alternance, 213 une formation, et 135 un stage pour une mise en situation de milieu professionnel.

La Ville s'est engagée pour 2022 à verser une subvention de 166 000€ à la mission locale. Avec 18000€ de financement supplémentaire de la commune qui a travaillé pour une subvention complémentaire de 8 000€ de la Métropole, la mission locale a pu renforcer le service logement avec une conseillère logement supplémentaire.

Nacer Khamla - *Adjoint au Maire*

MAISON MÉTROPOLITAINE D'INSERTION POUR L'EMPLOI

Vénissieux a adhéré à la Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) en 2018 et aujourd'hui, 19 nouvelles communes viennent de la rejoindre. Il s'agit de favoriser l'insertion durable des demandeurs d'emploi de longue durée, mais aussi de développer les complémentarités entre les acteurs de l'insertion.

Education-formation-insertion, c'est le triptyque auquel il faut donner les moyens et la force pour lutter contre le chômage des jeunes, notamment.

Les crises économiques frappent plus durement les quartiers populaires. Notre rôle est de renforcer les partenariats avec Pôle Emploi, l'Afpa, la Mission Locale, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les autres communes de l'Est Lyonnais, les acteurs institutionnels, les entreprises. Vénissieux ne ménage pas ses efforts à ce sujet.

Notre ville a tenu en juin dernier ses premières assises de l'insertion. En 2020, un poste de conseiller en insertion professionnelle a été créé au sein de nos services. Sa présence régulière sur le terrain est un atout supplémentaire auprès des publics éloignés de l'emploi. Nous avons intégré les dispositifs Territoire Zéro Chômeur Longue Durée et Cité de l'emploi.

Vénissieux a toujours défendu la nécessité d'un grand service public de l'insertion et de la formation.

Michèle PICARD - *Maire*

» SOLIDARITÉ COMORES

Le passage du cyclone Kenneth en 2019 a frappé de plein fouet les Comores. Le bilan humain et matériel a été lourd.

La Ville de Vénissieux a reçu le maire de Nioumangama en présence du mouvement des étudiants et jeunes comoriens de Lyon, dont beaucoup sont domiciliés à Vénissieux.

L'école de Nioumangama fait l'objet de travaux de réparation et notre ville apportera son aide en donnant une partie de son mobilier scolaire ancien. Ce matériel représente l'équivalent de quatre salles de classe en bureaux, chaises et armoires. La Ville contribuera au financement du transport jusqu'aux Comores par le versement d'une subvention de 5100€.

» PERMIS DE CONDUIRE

Notre Ville propose un nouveau dispositif de bourse au permis de conduire.

En contrepartie de 50h de bénévolat au sein d'une association, nous financerons une partie des heures de conduite, à hauteur de 500€ par bénéficiaire. Cette bourse s'adressera à 30 jeunes Vénissiens âgés de 18 à 25 ans.

» AF CR (Association du Fichier Commun du Rhône) :

Garder un service partagé de la gestion de la demande de logement social !

Retrouvez l'intervention sur le site :

<http://gec.venissieux.org/AFCR-Garder-un-service-partage-de-la-gestion-de-la-demande-de-logement-social>

» SACOVIV, un point d'appui au service des locataires pour la défense du droit au logement.

Retrouvez l'intervention sur le site :

<http://gec.venissieux.org/La-SACOVIV-un-point-d-appui-au-service-des-locataires-pour-la-defense-du-droit>

PETITS DÉJEUNERS DANS LES ÉCOLES

Nous avons mis l'alimentation des enfants vénissiens au cœur de nos politiques de proximité et de nos équipements, notamment avec la cuisine centrale. C'est un élément de notre Projet Éducatif de Territoire et de la Cité Éducative. C'est aussi une priorité sociale pour réduire les inégalités alimentaires et à œuvrer pour une éducation au « mieux manger ». On sait que dans les familles les plus fragiles, le déjeuner à la cantine est bien souvent le repas le plus équilibré de la journée pour les enfants.

L'inflation et l'envolée des prix des denrées alimentaires, parfois de plus de 20%, vont aggraver la situation pour les plus modestes.

Le dispositif « petits déjeuners » dans les établissements scolaires d'éducation prioritaire s'inscrit dans un contexte très particulier de crise énergétique et alimentaire qui nous appelle à la vigilance à l'égard des plus fragiles.

La Ville va poursuivre l'expérimentation « petits déjeuners » dans les groupes scolaires Joliot-Curie et Max-Barel. Ces écoles portent des projets éducatifs autour du jardinage et de l'alimentation, dans les classes de CP, CE1 et CE2.

La mise en place de petits déjeuners est le prolongement de cette sensibilisation au développement durable et à l'enjeu nutritionnel. Le travail mené dans ces établissements sur ces questions est tout sauf anecdotique.

Michèle PICARD - Maire



ECHOS

» Vide Astral.

Plus à l'aise derrière leurs écrans que dans l'hémicycle, nos opposants macronistes ont encore brillé par leur absence au dernier conseil municipal. Toujours à se plaindre du manque de démocratie, ils ne viennent même pas pour donner leur avis sur les nombreux sujets qui concernent les Vénissiens. Ils confirment ainsi ce que nous savions, Vénissieux ne les intéresse pas.